République française

Département de l'Aisne

RF PREFECTURE DE LAON

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 24/04/2023 002-210204756-20230413-DE 2023 014-DE

COMMUNE DE MONTAIGU

Séance du 13 avril 2023

Membres en exercice: 13

Date de la convocation: 04/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize avril l'assemblée régulièrement Présents: 9

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Caroline

MITOUART

Votants: 11

Pour: 11 Présents: Caroline MITOUART, Alexandre PRESTAIL, Aymeric COLAS, Matthieu DEBLED, Grégory HAVEL, Benoît BENSCH,

Freddy BESSE, Morgan BOURDON, Monique DE BROUWER

Contre: 0 Abstentions: 0

Représentés: Brigitte GONON par Matthieu DEBLED, David

MASCRET par Monique DE BROUWER

Excusés:

Absents: Cindy DELAPLACE, Thomas HOUDELETTE

Secrétaire de séance : Monique DE BROUWER

Objet : Budget annexe - Affectation du résultat 2022 - DE_2023_014

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2022, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation 2022, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- un résultat excédentaire de fonctionnement de 366 629.02 €,
- un résultat déficitaire d'investissement de 450 023.03 €.

Décide, à l'unanimité, d'affecter comme suit :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2022	- 83 394.01 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP 2023 (titre au 1068 en recettes d'investissement)	366 629.02 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068) Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002 en recettes de fonctionnement au BP 2023)	
Total affecté au c/1068	
DÉFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2022	- 83 394.01 €
Déficit à reporter (ligne 002 en dépenses de fonctionnement)	

Pour mémoire :

Le report au 001 du BP 2023 (en dépenses d'investissement si - ou recettes d'investissement si +) est de - 366 629.02 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme Le Maire, Caroline MITOUART

Acte rendu exécutoire		
après dépôt en Préfecture		
le /	/ 20	
et publié ou notifié		
le /	/ 20	